



NUMÉRO 7

Réalisé par 3 classes de 2^{ème} année

Enseignement de la Culture Générale

Juin 2019 – 2 ASEfeE

SOCIÉTÉ

Le don d'organe : une histoire de cœur

En Suisse, plus de 1500 personnes sont en attente d'un don d'organe. La Suisse est l'un des pays avec le taux de donneur le plus bas d'Europe. L'initiative populaire « Don d'organe présumé » pourrait changer la donne. Si cette initiative est acceptée par le peuple, ce nouveau système pourrait sauver un grand nombre de personnes. Aujourd'hui, lorsqu'une personne décédée n'ayant pas dit au préalable ce qu'elle souhaitait faire de ses organes, la famille refuse le don d'organes 6 fois sur 10.

Le don d'organes est un choix personnel qui consiste à donner un ou plusieurs organes de son vivant ou lors du décès. Un seul donneur peut améliorer la qualité de vie d'une ou plusieurs personnes. De son vivant, il est possible de donner des organes non vitaux : le rein, le poumon, un lobe du foie et une greffe de moelle osseuse. Lors du décès, d'autres organes comme le cœur, la cornée, les deux poumons, le pancréas, les os, les vaisseaux, la peau et les intestins peuvent être transmis.

Comparaison internationale

La Suisse continue d'afficher l'un des taux de donneurs d'organes parmi les plus faibles d'Europe. L'Espagne – ayant instauré le consentement présumé ... en 1979 ! – est le pays avec le plus de donations en Europe avec 47 donations

par million d'habitants. Ainsi, il apporte 19,2 % des donations en Europe et 6,6 % des donations mondiales. Chaque année, l'Espagne est élue « championne du monde » du don d'organe.

Depuis que l'Amérique latine procède comme l'Espagne, les taux de donations ont augmenté de 9,2 % par million d'habitants (provenant la plupart d'Argentine, Brésil et Uruguay). Actuellement en Suisse, plus de 2 personnes décèdent par semaine à cause d'un manque de donations.

Fin 2016, la liste d'attente en Suisse s'élevait à 1480 personnes, 38 % de plus qu'en 2010. Seulement 111 personnes en 2010 ont donné leurs organes après avoir souffert d'une mort cérébrale ou d'une attaque cardiaque. Ce qui correspond à 3,3 % de donneurs par million d'habitants.

Sauver des vies en favorisant le don d'organes

Voilà ce que propose l'initiative populaire « Don d'organe présumé ». Pour en savoir plus, nous avons interviewé le Président du Comité de la Jeune Chambre Internationale de la Riviera (association qui contribue à l'amélioration des conditions économiques, culturelles et sociales de la communauté), Julien Cattin.

En quoi consiste l'initiative ?

« Ce que l'on propose c'est que l'on passe au consentement présumé, c'est-à-dire que toute personne est potentiellement donneuse, sauf si elle a spécifié que non de son vivant. Les pays

voisins, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, l'Autriche et la France ont un taux de donneur par million d'habitants bien plus élevé que chez nous », explique notre interlocuteur.

En Suisse, lorsqu'une personne est déclarée « cérébralement morte », les proches sont avertis. Dans le même temps, infirmières et infirmiers posent la question aux familles : la personne s'était-elle annoncée comme donneur/donneuse d'organe ? Si c'est le cas, la famille accepte la volonté du défunt. Si la personne avait spécifié ne pas vouloir donner ses organes, bien entendu ses organes ne sont pas prélevés.

La plupart du temps la personne ne l'avait pas spécifié préalablement et ... c'est la famille qui choisit. Dans 60 % des cas, la famille refuse. Elle préfère dire non, au lieu d'aller à l'encontre de ce que peut penser le défunt.

Tout est parti de la Jeune Chambre Internationale de la Riviera à Montreux où chaque année, un projet est présenté. En 2017, le Président avait envie d'évoluer dans la façon de voir le don d'organe. Du coup, Julien Cattin a proposé de lancer cette initiative.

« J'ai vu que ça n'avait pas passé au Parlement, de pas grand-chose. En effet, le Conseil national a refusé (*ndlr : en 2015*) et le Conseil des Etats également (*ndlr : en 2013*). Elle a déjà été proposée au Parlement. Je me suis dit que c'était tout de même quelque chose de très émotionnel, personnel et que les politiciens auraient peut-être de

la peine à décider pour nous, le peuple suisse. C'est pour ça que j'ai brandi cet outil de démocratie directe qui est l'initiative populaire. Par la suite, nous nous sommes lancés là-dedans », raconte Julien Cattin.

« Le consentement présumé, je pense qu'il va réellement dans le sens de la population. Quand on sait que 80 à 90 % de la population est en faveur du don d'organe, on peut réellement dire que les gens sont consentants. Je l'ai vécu dans la rue. Quand nous sommes allés récolter les signatures, la plupart des gens qui s'arrêtaient. Neuf fois sur dix, ils signaient l'initiative. Il y a donc un bon retour de la part de la population. On s'est sentis vraiment soutenus. J'ai vraiment l'impression que c'est quelque chose que les gens attendent.

On se rend compte que les gens savent qu'il y a un problème et la plupart du temps ils n'y pensent pas trop. Or, quand on leur demande, ils ne sont pas contre l'initiative », confie-t-il.

Combien de vies sauvées ?

« C'est difficile à dire, les statistiques disent qu'il y a 1500 personnes en liste d'attente. Deux personnes par semaine décèdent. Ce qui fait plus de 100 morts par année. Je pense que si on augmente le taux de donneurs et surtout que l'on diminue les refus par la famille, cette liste d'attente serait grandement réduite.

Le simple fait d'avoir lancé l'initiative a eu pour effet d'augmenter le nombre de donneurs ces deux dernières années.

L'idéal serait de descendre le taux de refus qui est actuellement à 60 % à 30 % », conclut Julien Cattin.

Si l'initiative vous intéresse vous pouvez vous renseigner davantage sur le site www.initiative-don-dorganes.ch

Si faire don d'un de vos organes vous intéresse, vous pouvez vous procurer une carte de donneur qui se trouve dans une boîte prévue à cet effet à la

cafétéria de l'école Pierre-Coullery ou sur le site www.vivre-partager.ch .

La récolte de signatures a abouti en avril 2019. Le peuple suisse va voter sur la question, vraisemblablement en 2020.

Robin Guye, Rebecca Saad et Olalla Doeste

VIVRE & CONSOMMER AUTREMENT

Le covoiturage qu'est-ce que ça déménage !

Nous avons interviewé Monsieur Benoit Morel, coordinateur dans l'Arc jurassien, pour mieux se positionner sur le phénomène du covoiturage et avons réalisé un sondage au sein de notre école. Au départ, nous espérions pouvoir construire une plateforme en ligne de covoiturage pour l'école Pierre-Coullery en collaborant avec la filière informatique de l'Ecole Technique du Locle. Hélas, cela n'a pas pu se concrétiser pour diverses raisons. Nous espérons que les prochaines générations mèneront à bien le projet.

Le covoiturage est un système qui se compose premièrement d'une personne possédant une voiture et deuxièmement, d'une ou de plusieurs personnes voulant aller à une certaine destination. Les personnes prennent contact entre elles, ce qui crée « l'essence » du covoiturage.

Le covoiturage permet une libération des places de parc. C'est aussi un gain de temps pour les trajets, nous sommes quittes de prendre le train, d'attendre ou même de devoir faire face à des éventuelles suppressions de ligne. Le covoiturage permet de créer des liens et de faire de nouvelles rencontres également. A l'évidence, ce moyen de transport engendre aussi une grande diminution de CO² !

Pour une personne faisant du covoiturage sur de grande distances, elle réalise d'importantes économies : 2400 CHF tout en émettant 1.1 tonne de CO² en moins sur un an. Dans un sondage qui a été effectué au sein de Pierre-Coullery, sur 213 réponses, seulement 19.7 % sont des covoitureurs.

53.5 % des personnes ayant répondu possèdent le permis de conduire. La moitié de ces personnes sont intéressées par le covoiturage et aux bienfaits que celui-ci confère.

A la rencontre d'un coordinateur de projet

M. Benoît Morel est le coordinateur du projet « covoiturage dans l'Arc jurassien. » Ce projet est associé à de nombreuses entreprises entre la Suisse et la France. Le but est de diminuer le trafic sur les routes.

Les personnes ont très vite adhéré car le projet s'intéressait aux entreprises pour que le covoiturage se fasse en interne ou dans un secteur industriel. Il y a eu très rapidement une centaine d'entreprises. Aujourd'hui, le projet covoiturage Arc jurassien compte plus de 160 entreprises.

Selon notre interlocuteur, le taux de covoiturage a doublé depuis le début des années 2000. Plus de 160 entreprises ainsi que 25 % des employés font du covoiturage. Dans ce 25 %, on compte environ 40'000 collaborateurs.

Ce qui différencie le projet covoiturage Arc jurassien des autres sites tels que e-covoiturage, covoiturage-léman ou encore sur des sites comme Anibis, c'est que pour réserver un trajet, il faut passer par une centrale téléphonique. « Le but est d'humaniser le projet avec la centrale téléphonique pour qu'il y ait ce contact humain », nous dit M. Morel.

Par ailleurs, Covoiturage Arc jurassien encourage la pratique du covoiturage avec un concours annuel (bons gastronomiques, 2'000 francs d'essence par année et d'autres prix encore).

Une alternative au covoiturage ?

Vers 2010, il a eu un test de covoiturage plus spontané qui s'appelait « taxico ». C'était entre La Chaux-de-Fonds et le Locle. Il y avait comme un arrêt de bus et les personnes disaient sur l'application où ils souhaitaient se rendre.

Il existe maintenant, en Suisse, un système de messagerie qui est lié à la centrale téléphonique pour des personnes souhaitant faire comme « taxico ». Les utilisateurs envoient un message pour dire à quel arrêt et à quelle heure ils souhaitent être pris et pour aller à quel endroit. Ensuite, la centrale analyse si un conducteur passe par l'endroit voulu et la centrale le contacte. Puis, elle répond à la personne en lui disant qu'une personne viendra la chercher.

Et pour le CIFOM, on fait quoi ?

Le projet était de construire une plateforme pour Pierre-Coullery et pour le CIFOM dans sa globalité. Nous n'avons pas pu la mettre sur pied pour différentes raisons. Pour la suite, nous souhaitons et espérons que d'autres élèves prennent la relève et créent cette plateforme.

Nous voulons nous tourner vers des alternatives écologiques et économiques. Nous pensons que cela serait un énorme changement, que cela pourrait montrer l'exemple aux autres écoles du canton, voire même de Suisse.

VIVRE & CONSOMMER AUTREMENT

La Chaux-de-Fonds : une monnaie qui aide et favorise les commerces du coin

Nous nous sommes intéressés de plus près à cette fameuse monnaie locale ! Qu'est-ce que c'est ? Sous quelles formes existe-t-elle ? A quoi sert-elle ? Et pour répondre à ces questions, quoi de mieux que d'aller directement parler à la personne qui s'occupe de ce projet, Monsieur Yann Dubois (travaillant au service de l'urbanisme à la Chaux-de-Fonds) ?

Une monnaie locale est une manière de paiement qui ne fonctionne que dans une région, une ville, une commune ou une communauté. C'est avant tout pour lancer une économie de proximité. La monnaie locale aide à développer l'économie des petits commerces. Cette monnaie ne peut pas figurer sur un compte en banque.

La monnaie locale aux Brenets

Depuis le 1^{er} novembre 2018, 15 commerces des Brenets ont lancé leur monnaie locale qui s'intitule « le bruinet ». Cette monnaie vient remplacer le repas de fin d'année de chaque élu pour les remercier de leur travail durant l'année. Désormais, ils recevront 30 bruinets ce qui est l'équivalent de 30 francs qu'ils pourront dépenser dans les commerces locaux. Ce système a pour but d'inciter les Brenassiers à s'engager dans la vie

politique mais aussi à donner une aide aux commerces du coin.

L'idée de ce projet de monnaie locale

C'est la question que nous avons posé à M. Dubois. « Il y a eu une demande du Conseil général et il y a eu un politicien qui a demandé à la Ville d'étudier la question d'une monnaie locale. C'était une demande basée sur des réflexions qui étaient en cours depuis un moment », se confie Yann Dubois.

Une bonne chose pour la ville de la Chaux-de-Fonds

Le commerce de détail a un peu du mal à la Chaux-de-Fonds. Les gens consomment ailleurs, sur Internet, dans les commerces français ou dans les grandes villes de Suisse. C'est une manière de travailler là-dessus en essayant de privilégier les petits commerces de la ville, que ce soit les entreprises autour du projet de monnaie locale, qui essaient de donner un coup de pouce aux petits magasins du coin. En mettant en place ce projet, la Ville a vraiment la volonté de faire découvrir les produits du coin qui sont de qualité par ce biais-là.

L'avancée de ce projet

« Actuellement (*ndlr : en avril 2019*) nous allons voir les commerces et nous essayons d'avoir une sorte de promesse pour éventuellement payer leurs employés pour un montant de 5000 CHF. Nous sommes en train de faire une tournée des entreprises pour évaluer si le montant peut atteindre 100'000 CHF », raconte Yann Dubois. Il explique également qu'il y aura une petite

cotisation demandée aux commerces pour le système qui sera d'environ 150 CHF par année et sera pour les frais annuels de licence. L'équipe chargée du projet essaie d'avoir au moins 70 à 75 commerces associés. Nous avons appris que le projet a été accepté par le Conseil général et la monnaie locale sera introduite – vraisemblablement – en fin d'année civile.

Le système prévu pour cette monnaie locale

Ce sera sous forme de carte cadeau qui permettrait de payer dans plusieurs commerces, comme des établissements publics, des piscines, cinémas (mais pas les grandes surfaces). Par ailleurs, la Ville va injecter de l'argent dans le système en payant des primes à ses employés. Ainsi, il est prévu d'investir un montant annuel de 100'000 CHF. Les employés de la Ville (administration et enseignants) recevront chaque année une carte cadeau d'une valeur de 50 CHF. Donc obligatoirement 100'000 CHF du système sera injecté pour ce projet.

Entreprises : plutôt pessimistes ou optimistes ?

Pour l'instant, ils sont déjà allés voir des entreprises avec qui la Ville a un bon contact. Pour le moment, c'est plutôt positif. Quelques-unes sont encore dans l'attente de voir l'avancée du système, si c'est intéressant pour leur marché avant de donner leur réponse. Globalement, ils ont des retours plutôt positifs.

Vivement !

La monnaie locale a pour but de favoriser nos commerces, nos artisans du coin et de faire découvrir de nouvelles choses à notre population. Nous avons hâte de voir ce projet devenir concret !